



AVS - AESH

Le SE-Unsa peut vous aider !

Journée de formation syndicale

Jeudi 14 mars 2019

9h - 16h

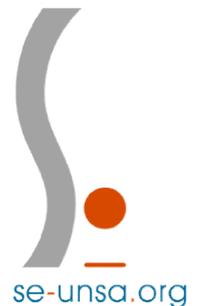
A la bourse du travail, 4 cours Victor Hugo 42000 ST Etienne

OU

Jeudi 28 mars 2019

9h - 16h

A la bourse du travail, 2 rue Molière 42 300 Roanne



ATELIER 1

Nos statuts

ATELIER 2

Nos missions

Qui peut s'inscrire ?

Tous les AVS en contrat CUI-PEC ou AESH. Syndiqués ou non. Sans perte de salaire ni rattrapage d'heures

Comment ?

Contactez-nous : 42@se-unsa.org ; 04 77 33 08 55 ou 06 17 78 11 38

Nous prendrons votre inscription et vous indiquerons les démarches à faire auprès de votre employeur :

- **Demande d'autorisation d'absence**
- **Modèle de demande de congé pour formation syndicale**

Lors de la formation nous vous remettons une **attestation de présence** qui justifiera votre absence.



se-unsa.org

Ma formation

je m'en occupe !